



Sequestre fonds de commerce , délais dépassé

Par **sapore**, le **11/10/2024** à **17:40**

Bonjour ,

j'ai vendu mon affaire en Avril dernier .

Le sequestre s'est terminé le 8 Octobre mais à ce jour je n'ai toujours pas reçu les fonds.

Quand j'ai cédé mon affaire je n'avais aucunes dettes fiscales ou sociales , mes comptes fournisseurs étaient tous soldés . Le repreneur est content de l'affaire qu'il a repris, la plupart des clients sont revenus ,l'activité se maintient et est même en progression .

Le dernier message du notaire qui me précise que le délais de sequestre devait se terminer le 8 Octobre et que le virement serait effectif le 9 du même mois, date de la semaine dernière , depuis c'est le silence total.

J'ai relancé l'étude mais je n'arrive pas à avoir d'explications concrètes. de la part de la secrétaire (le notaire n'est jamais disponible pour répondre à mes questions)

Est il courant de devoir encore attendre aussi longtemps après la fin du sequestre ? et combien de temps en general ?

D'avance merci pour vos réponses